


Corps-Nuds · Hebdo

www.corps-nuds.fr

Retrouvez toute l'actu sur
Facebook avec la page
Ville de Corps-Nuds 

URGENCES

Pompiers : 18 ou 112
Samu : 15
Police : 17
Pharmacie de garde : 3237

Mairie

Ouverture du lundi au vendredi
De 9h à 12h et de 14h30 à 17h
Samedi de 9h à 12h
Fermeture les mardis et
jeudis après-midi
Tel. 02 99 44 00 11
mairie@corps-nuds.fr

Animateur Jeunesse

Simon Huet (coordinateur Enfance Jeunesse et TAP)
tap.corpsnuds@gmail.com
animation.corpsnuds@gmail.com
Tel. 06 34 90 48 95

Animateur sportif

Nicolas Bazin
animateursportif@corps-nuds.fr
Tel. 06 46 42 12 62

Bibliothèque

1 rue de Janzé
biblio.corpsnuds@orange.fr
Tel. 02 99 44 03 57

Horaires d'ouverture

Mardi de 16h45 à 19h
Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 19h
Vendredi de 16h45 à 18h
Samedi de 10h à 12h30

Relais Parents Assistant Maternel

Sur rendez-vous au
06 07 78 14 22 ou 07 77 70 66 97
Permanences : mardi de 9h30 à 11h30 et
jeudi 15h à 19h

Plateforme de végétaux

Lundi 14h - 17h*
Mercredi 14h - 17h*
Jeudi 14h - 17h*
Samedi 14h - 17h*
(18h du 1er avril au 31 octobre)

Edité par la ville de Corps-Nuds
Directeur de la Publication
Alain Prigent, maire.
Rédaction Création Impression & Distribution
Service communication
communication@corps-nuds.fr
Tel. 02 99 44 00 11



ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

2nd tour : Dimanche 7 mai

Les 3 bureaux de vote sont situés à l'école publique Jacques-Yves Cousteau au 29 boulevard de la Gare.

Les bureaux sont ouverts de 8h à 19h.

Vous trouverez les renseignements sur les formalités du vote dans votre journal municipal d'avril ou en mairie.

Renseignements au 02 99 44 00 11



Depuis le 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST).

Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

Renseignement au 02 99 44 00 11 ou sur <https://www.service-public.fr>

L'Ille-et-Vilaine est confrontée à un manque d'eau... Agissons... Économisons !

En tant que consommateur d'eau, vous pouvez agir.



Vous devez d'abord respecter les interdictions suivantes fixées par la Préfecture :

- interdiction de laver les façades ou les toitures,
- interdiction de laver les voitures hors stations professionnelles,
- interdiction de remplir les piscines,
- interdiction d'arroser les pelouses.

Vous pouvez aussi suivre ces quelques recommandations, simples mais efficaces, à appliquer dès aujourd'hui :

Limiter votre douche à 5 min par jour et ajuster au mieux le remplissage de la baignoire.

Éteindre l'eau qui coule inutilement lors du brossage des dents, lavage des mains, rasage ou encore lors de la vaisselle

Faire tourner votre lave-linge et lave-vaisselle à plein.

Pensez à la récupération d'eau de pluie pour les usages extérieurs : arrosage, nettoyage terrasse

> PERMANENCES EN MAIRIE

Samedi 29 avril 2017

Mr Yvonnick David, maire adjoint à l'urbanisme, habitat et développement durable.

>Environnement.

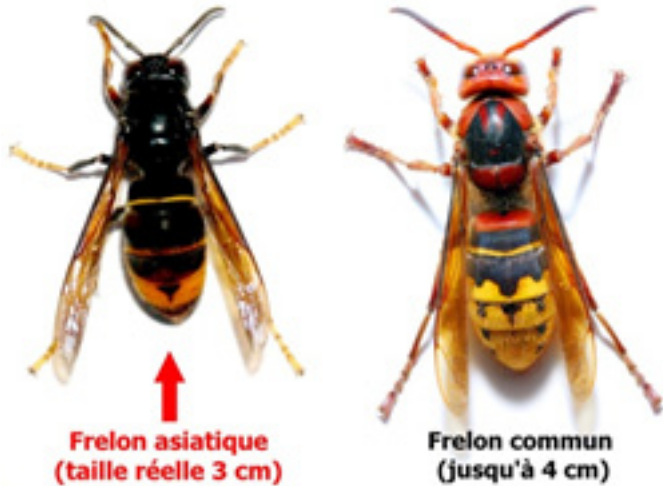
LUTTE INTERCOMMUNALE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Découvert en France en 2005, le Frelon asiatique (*Vespa velutina*) s'est largement répandu. En Ille et Vilaine, le premier nid a été observé en 2008. En 2016, plus de 4800 nids ont été détruits.

Pour le groupement Corps-Nuds, Nouvoitou, Vern Sur Seiche et Saint Armel, ce sont 117 nids détruits en 2015 et 120 en 2016.

Le reconnaître

Le frelon asiatique est plus petit (cf. photo), avec des couleurs plus foncées hormis une bande jaune orangé sur l'abdomen. Ses pattes jaunes sont le principal signe de reconnaissance. Le nid est érigé en mars-avril en haut des arbres ou dans les broussailles et sera abandonné à la fin de l'automne. Les nids ne sont pas réutilisés la saison suivante.



Quels dangers ?

- Pour les habitants et jardiniers : s'il n'est pas dérangé, il est peu agressif. Attention, près du nid, il peut attaquer violemment en groupe, avec des piqûres qui peuvent être fatales. On constate une augmentation du nombre et de la gravité des accidents du travail dans les métiers du paysage. Il est recommandé de faire une inspection avant une intervention de taille (arbre, haie).

Que faire lors de la découverte d'un nid de frelon asiatique?

- Ne pas engager seul une destruction au risque de se mettre en danger et de rater l'intervention (sauf nid primaire).
- Mettre en place un périmètre de sécurité limitant l'accès autour du nid s'il existe un risque pour la population
- Se rapprocher de la mairie, qui programmera et prendra en charge une intervention.

Tel. 02 99 44 00 11

Ecole Jacques-Yves Cousteau

INSCRIPTIONS ET PORTE OUVERTE ECOLE JACQUES-YVES COUSTEAU

Les parents désireux d'inscrire leur enfant à la rentrée de septembre 2017 peuvent dès maintenant effectuer les démarches suivantes :

- Remplir en mairie une attestation en vue de la scolarisation. Celle-ci sera signée par Monsieur le Maire pour acceptation.
- Prendre rendez-vous avec l'école (02 99 44 01 90) et apporter le livret de famille ainsi que le carnet de santé de l'enfant.

**La porte ouverte aura lieu le samedi 20 mai
2017 de 9h30 à 12h00**

Vous pourrez à cette occasion rencontrer les enseignants et visiter l'école. Nous espérons vous accueillir nombreux.

*La Directrice,
Madame DUCLOS Laurence*

Ecole Saint Joseph

VIDE GRENIER

Dimanche 7 mai 2017, place Kildare.

Les bulletins de réservation d'emplacements sont disponibles sur le site de la mairie à l'adresse : <http://www.corps-nuds.fr/news>

Pour toute question relative au vide-grenier, merci d'envoyer un courriel à l'adresse : videgrenier.stjocorpsnuds@gmail.com

LES MENUS FRETINS



**Samedi 29 avril 2017
à 20 H 45**

Salle Huberdière – Corps Nuds

Entrée adulte 10 €, enfant : 6 €
Au profit de l'association MALAGASY SOLIDARITÉ